



FAWE Forum for African Women Educationalists
Forum des éducatrices africaines

FAWE House, Chania Avenue
Off Wood Avenue, Kilimani
P.O. Box 21394 - 00505
Ngong Road, Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 387 3131 / 3351
Fax: +254 20 387 4150

21 septembre 2020.

À: Tous les membres du Forum des éducatrices africaines (FAWE).

RE: AVIS DE CONVOCATION A LA 11ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FAWE AFRIQUE, 2020.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ conformément à l'article 20 de la Constitution du Forum des éducatrices africaines (FAWE) que la 11e Assemblée générale est convoquée et aura lieu virtuellement **le vendredi 20 novembre 2020 à 14h00 heure d'Afrique de l'Est.**

L'article 20 de la Constitution du FAWE prévoit que l'Assemblée générale doit se tenir tous les trois (3) ans pour examiner les questions organisationnelles et élire les membres du Conseil d'administration du FAWE Afrique. La fonction principale du Conseil d'administration du FAWE est de donner des orientations politiques générales au réseau du FAWE Afrique au nom de l'Assemblée générale du FAWE. L'article 20 de la Constitution prévoit en outre que ***"le lieu de la réunion de l'Assemblée générale sera proposé et convenu lors de la précédente Assemblée générale et pourra se tenir dans tout pays où le FAWE est représenté."*** Nous souhaitons informer les membres que par mégarde, le lieu n'a pas été convenu lors de l'Assemblée générale de 2017, et compte tenu des incertitudes occasionnées par la pandémie du COVID-19 et des restrictions de voyage dans divers pays, le Conseil d'administration du FAWE Afrique, lors de sa 64e réunion du Conseil d'administration, tenue le jeudi 6 août 2020, a décidé que la 11e Assemblée générale se tiendrait virtuellement.

L'ordre du jour de la 11e Assemblée générale est le suivant:

1. Allocutions d'ouverture et lecture de l'avis de convocation de l'Assemblée générale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Confirmation du procès-verbal/ rapport de la précédente Assemblée générale, 2017
4. Questions en découlant
5. Rapport triennal des réalisations triennales du FAWE
6. Rapport triennal des comptes audités du FAWE
7. Points saillants des principaux domaines prioritaires du nouveau plan stratégique (2019-2023)
8. Approbation des avocat(e)s et des auditeurs du FAWE
9. Élections du Conseil d'administration
10. Annonce des résultats des élections
11. Questions diverses

Par le présent avis, les membres sont également invités à envoyer toute proposition relative à l'ordre du jour ou toute autre question au secrétaire du conseil au moins **trente (30)** jours avant la date de l'Assemblée générale.

Martha R.L. Muhwezi
Directrice exécutive/Secrétaire du Conseil d'administration du FAWE Afrique